

La lecture

Le candidat propose d'abord une lecture à voix haute juste, pertinente et expressive du texte choisi par l'examineur, après l'avoir situé brièvement dans l'œuvre ou le parcours associé. Cette partie est notée sur 2 points.

Note de service n° 2019-042 du 18-4-2019

Dans une situation de communication, il est naturel d'introduire la lecture d'un texte en le situant rapidement dans l'ensemble plus vaste que constitue l'œuvre ou le parcours. Mais, seule la lecture est évaluée. L'examineur ne pénalisera pas l'absence d'un propos introductif ni n'accordera de point à ce dernier.

Compétence évaluée	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	0 point	1 point	2 points
Aptitude à lire à voix haute un texte avec pertinence et de manière expressive.	Les difficultés de lecture du candidat altèrent la réception du texte par l'examineur.	Le texte est correctement lu, mais les tentatives d'interprétation sont soit faibles, soit inégalement pertinentes.	La lecture du candidat est correcte, respecte le sens du texte et lui donne vie.

L'explication linéaire

Le candidat propose une explication linéaire d'un passage d'une vingtaine de lignes, sélectionné par l'examineur dans le texte, quand celui-ci excède cette longueur. Cette partie est notée sur 8 points.

Note de service n° 2019-042 du 18-4-2019

Compétences évaluées	Niveau 1 0 (pour un élève qui ne parlerait pas) à 2 points	Niveau 2 3 à 4 points	Niveau 3 5 à 6 points	Niveau 4 7 à 8 points
Aptitude à lire, à analyser et à interpréter des textes.	Le candidat ne maîtrise pas le sens littéral du texte.	Le candidat a une compréhension parcellaire du texte.	Le candidat a saisi le sens du texte dans sa globalité sans contresens majeur.	Le candidat a bien compris le sens du texte.
	Le candidat évoque le texte ou le résume et ne s'appuie pas sur des relevés précis.	Le candidat propose des relevés pertinents, mais sans les analyser ni leur donner sens.	Le candidat présente des relevés pertinents sans que leur analyse éclaire toujours l'interprétation du texte.	Le candidat propose des relevés précis du texte qu'il accompagne à bon escient des analyses qui servent son interprétation.
Aptitude à mobiliser une culture littéraire.	Le candidat ne convoque pas de connaissances utiles à l'interprétation du texte.	Le candidat essaie de recourir à des connaissances, mais sans les maîtriser.	Le candidat recourt ponctuellement à des connaissances qui éclairent le sens du texte.	Le candidat mobilise à bon escient des connaissances qui servent le sens du texte.
Maîtrise de la langue et qualité de l'expression.	Le candidat s'exprime dans une langue incorrecte qui rend difficile la compréhension de son propos.	L'expression du candidat est ponctuellement incorrecte, mais reste globalement acceptable.	Le candidat s'exprime dans une langue globalement satisfaisante.	Le niveau de langue et la correction de l'expression sont bien maîtrisés.
Maîtrise de l'exercice de communication.	Le candidat ne s'inscrit pas dans une posture de communication : attitude de retrait, voix peu audible...	Le candidat restitue un propos sans l'investir.	Le candidat parvient à partager son propos, mais il peine à se détacher de ses notes.	Le candidat partage avec aisance son propos.

La question de grammaire

Le candidat répond à la question de grammaire posée par l'examineur au moment du tirage. Cette partie est notée sur 2 points. La question porte uniquement sur le texte : elle vise l'analyse syntaxique d'une courte phrase ou d'une partie de phrase.

Note de service n° 2019-042 du 18-4-2019

Cette question a pour objet l'intelligence des phénomènes linguistiques : elle n'a pas vocation à ouvrir sur des questions stylistiques ou sur des hypothèses d'interprétation. L'examineur cherche à vérifier la capacité du candidat à analyser une phrase ou une partie de phrase – mot, groupe de mots ou proposition. La vérification des compétences et de la maîtrise linguistique du candidat n'impose pas que celui-ci utilise, pour sa réponse, les 2 minutes dans leur totalité.

Compétences évaluées	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	0 point	1 point	2 points
Aptitude à mobiliser des savoirs linguistiques pertinents.	Le candidat ne donne pas de réponse à la question posée ou donne une réponse erronée	Le candidat produit une réponse incomplète ou inexacte pour répondre à la question	La réponse donnée est satisfaisante (sans qu'on l'attende experte)
Réflexion sur la langue.	et ne met pas en œuvre un raisonnement sur la langue.	mais développe un raisonnement sur la langue	et le candidat développe une réflexion pertinente sur la langue

L'entretien

Cette partie de l'épreuve, notée sur 8 points, évalue l'expression orale, en réclamant du candidat une implication personnelle dans sa manière de rendre compte et de faire partager une réflexion sur ses expériences de lecture. Note de service n° 2019-042 du 18-4-2019

Compétences évaluées	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
	0 (pour un élève qui ne parlerait pas) à 2 points	3 à 4 points	5 à 6 points	7 à 8 points
Aptitude à défendre une lecture personnelle (présentation de l'œuvre et entretien).	Propos vague et impersonnel sur l'œuvre.	Quelques marques d'engagement dans la lecture.	Le candidat manifeste des marques d'engagement personnel dans la lecture.	Le candidat rend compte d'une expérience authentique de lecture.
	Aucun ou peu d'éléments précis de l'œuvre convoqués.	Le candidat défend sa lecture en prenant appui sur des éléments épars de l'œuvre.	Le candidat défend sa lecture en prenant appui sur des éléments précis, mais peu variés de l'œuvre (ou variés, mais peu précis).	Le candidat défend sa lecture en prenant appui sur des éléments variés et précis de l'œuvre.
Aptitude à mobiliser des connaissances culturelles et artistiques en lien avec l'œuvre choisie, à élargir le propos.	Pas de connaissances convoquées.	Quelques rares éléments convoqués.	Le candidat est capable d'établir des liens pertinents entre sa lecture et des connaissances culturelles ou artistiques ou son expérience du monde.	Le candidat est capable d'établir des liens approfondis ou variés entre sa lecture et des connaissances culturelles ou artistiques ou son expérience du monde.
Aptitude au dialogue.	Le candidat ne répond pas aux relances de l'examineur ou très peu.	Les réponses apportées sont peu développées ou imprécises. Certaines questions restent sans réponses.	Le candidat répond aux questions, mais manque d'aisance.	Prend bien en compte les questions posées et s'implique dans le dialogue.
		Le candidat présente des difficultés à compléter ou à approfondir ses réponses	Le candidat parvient à approfondir ou à nuancer certaines de ses réponses.	Le candidat approfondit ses réponses, est capable de les compléter ou de les nuancer.
Maîtrise de la langue et qualité de l'expression.	Le candidat s'exprime dans une langue incorrecte qui rend difficile la compréhension de son propos.	L'expression du candidat est ponctuellement incorrecte, mais reste globalement intelligible.	Le candidat s'exprime dans une langue globalement satisfaisante.	Le candidat s'exprime correctement et avec précision.

